



PALAIS DES
BEAUX-ARTS
DE CHARLEROI



LE PBA RECRUTE (H/F/X) UN DIRECTEUR OU UNE DIRECTRICE GÉNÉRAL(E) ET ARTISTIQUE

Le présent appel à candidats s'inscrit dans le cadre du décret du 2 décembre 2021 (publié au Moniteur belge le 22 décembre 2021) modifiant le décret du 10 avril 2003 relatif à la reconnaissance et au subventionnement du secteur professionnel des arts de la scène. Des candidatures provenant des deux sexes sont souhaitées.

Présentation de la structure

Créé en 1957, le PBA - Palais des Beaux-Arts de Charleroi ASBL est une scène internationale pluridisciplinaire reconnue et subventionnée par la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Ville de Charleroi.

Il regroupe une trentaine de collaborateurs et emploie régulièrement des intermittents du spectacle. Son infrastructure diversifiée comprend une grande salle de 1.800 places et des plus petites de 200 places (La Réserve), 300 places (Le Congrès, orienté vers la musique de chambre) et 340 places (Le Hangar – pour l'hiver 2022). Il attire 3.800 abonnés et 75.000 spectateurs par an. Ces derniers viennent de toute la Belgique (majoritairement du bassin de Charleroi métropole, plus largement du Hainaut et aussi du Namurois et du Brabant wallon) et de l'étranger.

Une saison du PBA se compose en moyenne de quelques 80 spectacles différents et jusqu'à 140 représentations dans les registres de l'opéra et du lyrique en général, de la musique classique, du jazz, des musiques actuelles, de la danse, du théâtre, du cirque et du jeune-public.

Dans le domaine du lyrique, il possède également des missions de création et exporte ses productions en Belgique et à l'étranger. S'associant, à l'occasion, avec d'autres opérateurs culturels de Charleroi (comme le Théâtre de l'Ancre, Charleroi danse ou l'Eden), le PBA - Palais des Beaux-Arts contribue au développement culturel de toute une région et à la diffusion d'une image positive de la Ville de Charleroi.

Le festival Charleroi bisARTS est un temps fort tous les deux ans, durant le congé de Toussaint : une programmation de spectacles de cirque, de théâtre et de danse hors du commun au cœur de la Cité.

Dès 2025, l'infrastructure du PBA abritera un vaste dispositif consacré à la bande dessinée qui, outre des expositions permanentes (École de Marcinelle) et temporaires, accueillera des artistes en résidence et un projet scientifique toujours autour de la bande dessinée. Le PBA loue également ses salles à des organisateurs de spectacles de variétés et de divertissement, colloques, journées d'entreprise...

PROFIL DE LA FONCTION

Le directeur/la directrice général(e) et artistique est responsable de :

- la rédaction, la promotion et la gestion des projets artistiques ;
- la programmation des spectacles et des activités ;
- l'opérationnalisation d'un projet culturel renforçant l'articulation des œuvres avec les populations, ce projet intégrant les enjeux du Parcours d'enseignement culturel et artistique par une focale sur les publics scolaires ;
- la gestion du projet Bande dessinée en logique de synergie avec les arts de la scène ;
- l'impulsion de projets dans la sphère numérique et digitale visant à soutenir la dynamique générale du PBA ;
- la coordination de l'ensemble du personnel administratif, technique et artistique (30 personnes et les intermittents) ;
- la gestion de l'infrastructure ;
- le rapport devant le Conseil d'administration ;
- le directeur/la directrice général(e) et artistique bénéficiera d'un mandat de 5 ans, renouvelable une fois, d'une rémunération sur la base du barème 160/1 de la Fédération Wallonie Bruxelles et d'avantages extra légaux.

COMPÉTENCES REQUISES

- Attester d'une expérience réussie d'au moins 5 ans au sein d'une institution culturelle similaire, incluant une expérience probante en programmation artistique, en gestion administrative et financière, en recherche de moyens financiers et en gestion des ressources humaines.
- Avoir une excellente connaissance du paysage artistique de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) en général et des arts de la scène au sens large en particulier.
- Attester d'une connaissance du tissu culturel, associatif et des réseaux culturels, aux niveaux international, national, communautaire et local.
- Attester d'une pratique de développement culturel territorial.
- Attester d'une aptitude à fédérer les publics et les partenaires autour d'un projet.
- Contribuer à la gestion prévisionnelle des effectifs.
- Valoriser et développer les ressources humaines de l'institution en collaboration avec la DRH.
- Saisir et analyser les enjeux locaux/sociétaux des publics en matière d'offre culturelle.
- Participer à l'élaboration et veiller à la cohérence du plan de communication.
- Maîtriser parfaitement la langue française et avoir une bonne connaissance de l'anglais (minimum niveau B1) ; la connaissance de toute autre langue est un atout.
- Détenir un diplôme de l'enseignement supérieur (minimum master) et/ou attester d'une expérience équivalente d'au moins 10 ans.

PROCÉDURE ET MODALITÉS DE RECRUTEMENT

PHASE 1

Les dossiers de candidature comprendront obligatoirement une lettre de motivation, un curriculum vitae, un extrait de casier judiciaire, une copie du diplôme requis et une note d'intention de 3 pages A4 reprenant les éléments essentiels d'un projet à 5 ans et d'une vision.

Si le/la candidat(e) exerce en parallèle d'autres activités professionnelles dans le domaine des arts de la scène et/ou dans les arts graphiques, il/elle doit présenter les modalités qu'il/elle mettra en place pour éviter tout conflit d'intérêt entre les deux fonctions et garantir la transparence de l'utilisation des moyens alloués au PBA.

La fonction de directeur/directrice est incompatible avec tout mandat ou fonction rémunéré au sein d'une association bénéficiant de subsides de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) ou d'une autre autorité subsidiaire.

Remarque :

Dans le cas où le directeur/la directrice est un(e) artiste, il/elle ne pourra en aucun cas utiliser les subventions, l'infrastructure et le personnel pour ses propres créations.

Les dossiers de candidature sont à envoyer pour le samedi 8 octobre 2022 au plus tard :

- Par voie postale en deux exemplaires à l'adresse (cachet de la poste faisant foi) :

*Palais des Beaux-Arts de Charleroi ASBL
À l'attention du Président du Conseil
d'administration / Place du Manège -
6000 Charleroi*

et

- Par mail à l'adresse : recrutement@pba.be

Les candidat(e)s retenu(e)s pour la phase suivante qui consistera en la rédaction d'un projet à 5 ans et à sa présentation devant le jury, seront informé(e)s par mail le jeudi 27 octobre 2022.

PHASE 2

Les candidat(e)s sélectionné(e)s pour cette phase développeront un projet à 5 ans d'un maximum de 10 pages A4 qui contiendra au minimum les informations permettant la sélection sur la base des critères suivants :

- Les qualités du projet artistique et de gestion et, le cas échéant, de sa défense au cours de l'entretien ;
- Une approche du déploiement du PBA dans les domaines des arts de la scène et de la bande dessinée, en recourant notamment aux outils numériques et digitaux ;
- Le renouvellement des formes et des contenus et la diversification des représentations du monde ;
- La contribution à la protection et à la promotion de la diversité culturelle ;
- L'innovation et la recherche en matière de gestion collaborative et de ressources humaines ;
- L'attention accordée au bien-être au travail ;
- L'efficacité dans la gestion de l'infrastructure et dans l'exploitation des salles ;
- La qualité de la mise en œuvre de la bonne gouvernance.

Le jury composé d'un nombre égal d'hommes et de femmes sera constitué de 6 membres du Conseil d'administration, d'un externe et d'un membre de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) sans voix délibérative. Il comptera, en son sein, 3 experts dans le domaine de la culture.

Les candidat(e)s retenu(e)s pour cette seconde phase recevront un dossier envoyé par mail comprenant :

- la note stratégique élaborée par le Conseil d'administration ;
- le contrat-programme entre le PBA et la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) ;
- la note-projet Bande dessinée.

Les candidat(e)s retenu(e)s peuvent demander une visite du PBA sur rendez-vous en envoyant un mail à l'adresse recrutement@pba.be

L'entrée en fonction se fera le 1^{er} mars 2023 au plus tard.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez adresser vos questions par mail à l'adresse suivante : recrutement@pba.be

Personne de contact pour toute question relative aux modalités de recrutement : **Fatima Essannarhi, Directrice des Ressources humaines, 071 31 44 20**
